

N° 2023-001

**Chargé.e de mission « Espèces animales à enjeux » (H/F)**

**Parc national de La Réunion**

**Corps/Grade :** Catégorie A ; fonctionnaire de l'État, fonctionnaire territorial ou fonctionnaire hospitalier par voie de détachement 3 ans, ou par voie contractuelle pour les non fonctionnaires (CDD droit public 3 ans).

**Poste vacant : actuellement vacant**

**Contexte et organisation**

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites ; un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge ; la direction, le secrétariat général, trois services techniques et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), St Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

**Finalités du métier / Rôle**

Le ou la chargé.e de mission « **Espèces animales à enjeux** » a en charge au sein de l'établissement public Parc national de contribuer à la préparation des plans de gestion opérationnels des espèces animales à enjeux et à leur mise en œuvre. Ces plans devront être pensés et mis en œuvre en concertation avec les nombreux acteurs intervenants dans ces différents domaines (services de l'état, collectivités, acteurs associatifs).

Cela concernera d'une part des espèces menacées, avec notamment le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), le Pétrel de Barau (*Pterodroma barau*) et l'Echenilleur de La Réunion (*Lalage newtoni*), et d'autre

part les espèces exotiques dont la limitation des populations est nécessaire telles que les rats, le chat, la chèvre ou le Cerf de Java.

Il-elle contribuera de façon opérationnelle :

- A la réalisation l'analyse des menaces et des enjeux de conservation concernant les espèces menacées afin de préciser les besoins de connaissances nécessaires à leur conservation et de prioriser les actions de conservation elles-mêmes, en mobilisant les expertises nécessaires ;
- A la préparation des modalités de mise en œuvre opérationnelle des actions de conservation et de leur engagement dans les territoires ;
- A la préparation des plans opérationnels de lutte contre les espèces animales invasives et de les mettre en œuvre ;
- Au pilotage de l'évaluation et les bilans des actions réalisées.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

### **Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels**

Le ou la chargé.e de mission « **Espèces animales à enjeux** » exerce ses missions au sein du Service Etudes et Patrimoine (SEP) sous l'autorité fonctionnelle du chef de projet en charge de la politique de conservation des espèces animales auprès du directeur et sous l'autorité hiérarchique du responsable du service.

Il-elle est en relation en fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) en particulier pour la bonne articulation avec les projets fortement liés à ses missions : programme « Jours de la Nuit » et Plan d'Action Concerté de La Roche Ecrive.

### **Missions et activités principales**

Il-elle contribue à :

- l'évaluation des connaissances déjà acquises sur ces espèces et sur les menaces les concernant ;
- la réalisation des bilans portant sur les actions de conservation conduites précédemment ;
- la préparation des plans opérationnels de conservation des espèces animale menacées qui comprendront à minima :
  - les stratégies d'acquisition des connaissances nécessaires à la conservation des espèces et à l'évaluation des actions de conservation menées,
  - la définition, l'optimisation et la priorisation des actions de conservation à engager ;
- la préparation des plans opérationnels de lutte contre les principales espèces animales invasives ;
- la mise en œuvre de ces plans opérationnels avec l'ensemble des partenaires ;
- la consultation des acteurs et experts aux différentes phases de ces actions ;
- la préparation cahiers des charges, commandes, prestations nécessaire à ces actions ;
- la mise en place et le suivi des outils de capitalisation des connaissances acquises, leur analyse ;
- la préparation des évaluations des actions menées et des bilans ;
- la préparation des éléments permettant une analyse par le Conseil Scientifique du Parc national et son groupe de travail « espèces animales à enjeux » et les comptes rendus et bilans des échanges ;
- la mise en œuvre de la commande publique (conventions, prestations etc.) ;
- la mise en œuvre des engagements et des suivis administratifs et financiers nécessaires à ces projets en lien avec le Secrétariat Général ;
- l'organisation des retours d'informations à destination des partenaires et des instances et équipes du parc national ;
- la mise en œuvre du Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence ;

- la valorisation des actions conduites par l'Établissement public et relatives à son domaine de compétence ;

Il-elle représente l'établissement dans les réunions techniques avec les partenaires.

### **Compétences requises**

- **Savoirs et connaissances**
  - Connaissances et expériences en matière de méthode d'acquisition de données nécessaires à la conservation des espèces de faune ;
  - Connaissances et expériences en matière de planification des opérations de conservation et de restauration des espèces de faune et de suivi de leur efficacité ;
  - Connaissances et expériences en matière d'actions de lutte contre les espèces exotiques animales et en particulier les prédateurs introduits, et en matière de suivi de leur efficacité... ;
  - Expérience en animation de groupes, de réunions et de partenariats ;
  - Connaissances en matière de gestion budgétaire et mise en œuvre de la dépense publique ;
  - Expérience pour le travail en équipe, la construction et la mise en œuvre de programmes multi-partenaires ;
  - Gestion et hiérarchisation des priorités ;
  - Connaissances approfondies en écologie (en particulier en milieu tropical), en matière de lutte contre les prédateurs introduits et plus globalement en matière de gestion conservatoire de la faune et de ses biotopes ;
  - Connaissance de la biodiversité de La Réunion, en particulier des espèces cibles ;
- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
  - Compétences en gestion de données géo-référencées ;
  - Aisance en conception de protocoles, bancarisation et analyse de données et valorisation ;
  - Aisance rédactionnelle ;
  - Aisance relationnelle ;
  - Animation de réunions ;
  - Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
  - Très bonne maîtrise des outils courants de bureautique, de communication, et de ceux adaptés à la biologie (statistiques, bases de données, cartographie...), notamment en open source ;
  - Bonne capacité à la vulgarisation des connaissances scientifiques ;
  - Compétences pour le pilotage et le travail pluridisciplinaire et multi partenarial en mode projet ;
  - Leadership, capacité à fédérer, sensibilité à l'animation d'équipe et expérience en matière de travail collaboratif ;
  - Dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
  - Diplomatie, qualités relationnelles ;
  - Loyauté et adaptabilité ;
  - Sens de l'écoute, capacité de synthèse.

### **Conditions d'accès au poste**

- Ingénieur, master II ou équivalent, avec expérience confirmée
- Permis de conduire B
- Bonne condition physique pour des déplacements pédestres dans le parc national

### **Rémunération**

Selon conditions statutaires

Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté et de classement prévues au décret n°2016-1697

### **Localisation**

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

### **Dossier de candidature et date limite de candidature**

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae ainsi que des trois derniers compte rendu d'évaluation professionnelle, du dernier arrêté de situation indiciaire et de la date de disponibilité est à transmettre :

- **exclusivement** à l'adresse courriel suivante : [contact-rh@reunionparcnational.fr](mailto:contact-rh@reunionparcnational.fr), avec demande d'accusé de réception automatique.

**La date limite de dépôt des candidatures** : au plus tard le **27/03/2023**

### **Personnes à contacter pour information**

- Monsieur Benoît LEQUETTE – Responsable du service Etudes et patrimoines :

[benoit.lequette@reunion-parcnational.fr](mailto:benoit.lequette@reunion-parcnational.fr)

- Madame Viviane ROUDAIRE – Secrétaire générale adjointe - RRH

[viviane.roudaire@reunion-parcnational.fr](mailto:viviane.roudaire@reunion-parcnational.fr)